

BOVINS : REGLES D'EXPORT AU 06 09 2024

	Issus de la zone regulée FCO 4 & 8 (cas de toute la France)	Issus de la zone regulée FCO 3 (90 % nord du département)	Issus de la zone regulée MHE (cas de tout le département)
Italie			
animaux < 90 jours	Désinsectisation et PCR neg ou mères vaccinées	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	Pas de signes cliniques lors de la visite réalisée dans les 24 heures avant l'envoi. Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours
Animaux > 90 jours	Vaccination - départ 7 jours minimum après 2ème injection	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	
Espagne			
animaux < 90 jours (MHE) ou < 70 jours (FCO)	Désinsectisation et PCR neg ou mères vaccinées	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	Pas de signes cliniques lors de la visite réalisée dans les 24 heures avant l'envoi
animaux > 90 jours (MHE) ou > 70 jours (FCO)	Vaccination - départ 10 jours minimum après 2ème injection	EXPORT NON AUTORISE	
Portugal			
animaux < 70 jours	Vaccination	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	Pas de signes cliniques lors de la visite réalisée dans les 24 heures avant l'envoi
Animaux > 70 jours		EXPORT NON AUTORISE	
Grèce	Vaccination	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	Pas de signes cliniques lors de la visite réalisée dans les 24 heures avant l'envoi. Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours
Belgique	Vaccination	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	EXPORT NON AUTORISE
Allemagne	Vaccination	Désinsectisés pendant 14 jours puis PCR datant de moins de 14 jours	EXPORT NON AUTORISE